



## Le quart d'heure charentais de lecture

publié le 18/11/2020

Voici ce qu'on peut lire sur le site départemental de la Charente :

*"Le Département a souhaité faire de la lutte contre l'illettrisme, une priorité. Cet objectif a été inscrit au budget primitif 2017 et comporte plusieurs actions, notamment de sensibilisation à la lecture.*

*La lecture, si elle est nécessaire à l'apprentissage, a aussi des vertus sociales et personnelles liées au silence qu'elle impose et au temps de retrait et d'introspection qu'elle engendre.*

*Aussi, le Département ayant la compétence obligatoire de développer la lecture publique, mise en œuvre par le Service départemental de la lecture (SDL), et d'assurer le fonctionnement des collèges dans son territoire, a-t-il souhaité initier l'expérimentation du projet d'un quart d'heure de lecture, pour les élèves et l'ensemble de l'équipe éducative, dans les collèges du département."*

Toute l'équipe des professeurs de lettres ainsi que la professeure documentaliste du collège ont donc souhaité mettre en place ce fameux quart d'heure. Il était déjà pratiqué au collège mais moins régulièrement et seulement par la professeure documentaliste Mlle Philipps. Elle a du reste très bien initié les élèves à ce rituel.

A présent, tous les matins en début de 2e ou 3e heure de cours sauf le mercredi, les élèves lisent en compagnie de leurs professeurs. C'est un quart d'heure de calme où chacun peut oublier les soucis quotidiens tout en enrichissant son vocabulaire, ses conjugaisons et en développant son imagination. Un grand plaisir enfin partagé !